

À la une

Deux ans après la vague #MeToo, où en est la profession d'avocat ?

Quelles dispositions ont pris les ordres pour poursuivre et sanctionner les comportements sexistes et les violences sexuelles au sein de la profession, et pour quels résultats ? À quelques jours de la journée internationale des droits des femmes, retour sur les initiatives prises à Paris et les décisions disciplinaires prononcées depuis.



© Song_about_summer

Actualité

ENM : « On nous demande des réformes que nous avons déjà menées »

entretien avec Olivier LEURENT

Technique

L'acte d'appel et l'indication des pièces : un quiproquo

note par Philippe GERBAY sous CPC, art. 901

Jurisprudence

La loi, l'accord collectif et le juge répressif face au travail de nuit

note par Dirk BAUGARD
sous Cass. crim., 7 janv. 2020

Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme

par Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• David NOGUÉRO

Professeur à l'université de Paris (IDS – UMR-INSERM 1145)

• Xavier LEDUCQ

Avocat au barreau de Paris, cabinet CRTD & Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Bernard CERVEAU, Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL et Bélinda WALTZ-TERACOL



Savoir conduire une procédure devant le tribunal judiciaire

— À JOUR DE LA NOUVELLE RÉFORME

Une formation, 5 villes en France !



14H-18H

PARIS : lundi 30 mars 2020

LYON : mercredi 1^{er} avril 2020

BORDEAUX : vendredi 3 avril 2020

MARSEILLE : lundi 27 avril 2020

LILLE : mercredi 29 avril 2020

AU PROGRAMME

13h30 Accueil des participants (*pause café*)

14h00 Début de la formation

- Procédure au fond devant le tribunal judiciaire (assignation, mise en état, jugement)

16h00 *Pause café*

- Procédure en référés
- Procédures sur requête

18h00 *Fin des travaux*

PUBLIC CONCERNÉ

Avocats, juristes, magistrats, huissiers

INFOS PRATIQUES

Tarif : 390 € (HT) soit 468 € (TTC)
www.weezevent.com/conduire-procedure



Formations animées par
Aliénor Kamara-Cavarroc,
avocate au barreau de Paris, directrice
de la pédagogie à l'École de Formation
du Barreau et auteur du best-seller « Guide
pratique de procédure à l'usage de l'avocat ».

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir conduire une procédure au fond devant le tribunal judiciaire
- Actualiser vos connaissances, et adapter votre pratique afin d'accompagner efficacement vos clients
- Maîtriser la procédure en référés et les procédures sur requête

Relation clients : Claire Lorentz
claire.lorentz@lextenso.fr | 01 40 93 40 81

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2020

* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 515,61 € TTC
Recueils + table seuls : 495,19 € TTC
Journal, recueil + table : 687,13 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 575 €
Journal, recueil + table : 775 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,
issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 192 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La *Gazette du Palais* se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2019, n° 257k3, p. 27

Actualité

- Deux ans après la vague #MeToo, où en est la profession d'avocat ? 5
- Chefs d'entreprise et justice : une relation perfectible 8
- Retraites : « Une réforme qui pénalise à ce point les avocats ne peut être improvisée »
entretien avec Joël GRANGÉ 10
- ENM : « On nous demande des réformes que nous avons déjà menées »
entretien avec Olivier LEURENT 12
- La confidentialité de la prévention :
absolue ou à géométrie variable ?
libres propos par Georges TEBOUL 15

Technique

- L'acte d'appel et l'indication des pièces : un quiproquo
note par Philippe GERBAY sous CPC, art. 901 19

Jurisprudence

- La loi, l'accord collectif et le juge répressif face au travail de nuit
note par Dirk BAUGARD sous Cass. crim., 7 janv. 2020 21
- La protection de l'environnement : du patrimoine commun
des êtres humains au patrimoine constitutionnel de la France
note par Mathilde KAMAL-GIRARD sous Cons. const., 31 janv. 2020 25
- Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits
de l'Homme
par Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA 28
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 34
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 40

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES 43

Sous la responsabilité scientifique de
David NOGUÉRO et Xavier LEDUCQ

Avec la participation de

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL
et Bélanda WALTZ-TERACOL